

Personne en situation de handicap

Le parcours de formation théorique :

Un enseignant/enseignante est présent à toutes les séances de code à l'auto école le :

Mercredi, jeudi, vendredi à 18H30

Samedi à 14H00

L'élève en situation de handicap peut bénéficier d'une écoute attentive et si nécessaire pourra être assisté par l'enseignant/enseignante.

L'élève en situation de handicap peut bénéficier d'un examen théorique adapté, pour cela il devra en faire la demande au bureau auto école qui l'accompagnera pour la demande spéciale du passage à l'examen théorique auprès de la préfecture.

Le parcours de formation pratique :

L'auto école n'ayant pas de véhicule adapté pour un élève en situation de handicap, l'auto école le dirigera vers une structure spécialisée comme :

Auto-école Handicap L'espoir

25 pavé du moulin 59000 Lille

07 85 97 07 01